posés, s'alternant et formant des saillies inégales. Quelquefois les *dents-de-scie* sont doublées ou chevauchées. Les *dents-de-scie* figurent dans tous les monuments gothiques, soit pour décorer des archivoltes, soit pour imiter les bandeaux ou les tuiles sur le parement extérieur des flèches. Les architectes du moyen âge taillaient chaque rang de *dents-de-scie* dans une hauteur d'assises, et s'arrangeaient de façon que les points verticaux tombassent dans les vides. D'après M. Viollet-le-Duc, la *dent-de-scie* est un ornement qui appartient bien au moyen âge; rien dans les édifices romains ne pouvait rendre l'idée de ces découpures, qui donnent tant de vivacité aux profils et aux bandeaux.

— Législ. Les anciennes lois parlent du prix ou de la compensation que l'on payait pour une *dent* brisée. La coutume de Normandie, publiée au commencement du XVIe siècle, fixe à 7 livres le prix de chaque *dent*. Cette trace des lois barbares s'effaça bientôt après; il n'est plus question d'une pareille évaluation dans l'édition de la même coutume donnée en 1539. Arracher une *dent* était un supplice usité au XIVe siècle. Une ordonnance de mai 1391 déclare que celui qui aura dévasté le champ ou la vigne d'autrui payera une amende de 3 sous 6 deniers, ou qu'on lui arrachera une *dent*.

— Relig. *Dent du Bouddha*. Le catholicisme n'est pas la seule religion qui se vante de posséder et d'honorer des reliques; la religion bouddhique a aussi les siennes. Une des plus vénérées est la *dent* du réformateur, religieusement conservée dans un temple de l'île de Ceylan et, à certaines époques, exposée à la vénération publique, comme le sont à Rome les instruments de la Passion, et, à Notre-Dame de Paris, la couronne d'épines. Voici l'histoire de cette *dent*, histoire non moins merveilleuse que celle de la vraie croix. D'après la tradition, quand le Bouddha expira dans l'Inde à l'âge de quatre-vingt-un ans, on brûla son corps sur un magnifique bûcher. Un de ses sectateurs retira pieusement des cendres cette *dent* fameuse et la porta dans le royaume de Kalinga, où pendant plusieurs siècles elle opéra des miracles. Le roi de ce pays dut même soutenir plusieurs guerres contre ses voisins, désireux de posséder un pareil trésor. Les ennemis du culte du Bouddha, étant parvenus à s'en emparer, la jetèrent dans une fosse qu'ils comblèrent de terre; mais la *dent* trouva une issue souterraine et reparut triomphalement aux yeux de ses persécuteurs. Jetée une autre fois dans une mare d'eau croupissante, elle la changea en eau limpide et couverte de fleurs. Ses ennemis l'en retirent alors et veulent la broyer sur une enclume; mais la *dent* s'enfonce dans l'enclume et ne consent à reparaître que grâce aux prières d'un fervent bouddhiste. Après diverses autres péripéties, une jeune princesse la cacha dans ses cheveux et la transporta à Ceylan, où depuis lors elle reçut les honneurs qu'elle méritait. En 1560, les Portugais, s'étant rendus maîtres de l'île, s'emparèrent de la *dent* miraculeuse, et ne consentirent à la rendre aux prêtres que moyennant une somme de 3,000 ducats. Quelques historiens prétendent qu'au lieu de la véritable relique les Portugais n'ont rendu qu'une contrefaçon assez habilement exécutée, qui n'en continue pas moins à opérer des miracles et à attirer les adorations et les offrandes. Cette supercherie rappelle l'histoire de la vraie croix, dont Bajazet s'était emparé et à la place de laquelle on dit qu'il rendit une croix qui avait servi au supplice d'un criminel : dans tous les pays, c'est la foi qui sauve.

La *dent du Bouddha* est un morceau d'ivoire légèrement recourbé, long d'environ $0^m,054$; elle est conservée dans une cellule du temple attenant au palais du roi de Candy. Là, sur une table d'argent couverte de brocart, s'élève un petit meuble d'argent doré ayant la forme d'un temple bouddhique. Ce meuble, haut de plus de 1 mètre, contient cinq autres réceptacles de la même forme et d'or massif; les deux derniers sont de plus incrustés de rubis et d'autres pierres précieuses; le sixième, qui est le plus petit, renferme la merveilleuse *dent*. A certaines époques, on fait une procession solennelle en l'honneur de la *dent*, qui est exposée sous un vaste et magnifique reposoir. Tous ceux qui ont une riche offrande à déposer peuvent venir s'agenouiller devant elle et la considérer tout à leur aise; les autres doivent se contenter de la voir de loin. Si l'on n'était pas averti qu'on est dans l'Inde, on se croirait à Rome.

— **Anecdotes.** L'habileté du chirurgien dentiste Lécluse l'avait placé au nombre des meilleurs praticiens, et il fut nommé chirurgien dentiste du roi de Pologne Stanislas II, « le jour même, dit Lécluse, où Sa Majesté perdit sa dernière *dent*. »

⁂

Deux avocats plaidaient au sujet d'un râtelier. L'avocat du dentiste parla très-longtemps, son adversaire ne dit que peu de mots : « Messieurs, tout le procès se résume en ceci : on devait nous mettre pour 500 fr. de *dents*, et on nous a mis *dedans* pour 500 fr., voilà tout. »

⁂

Vers la fin du règne de Louis XIV, la flatterie avait fini par perdre toute pudeur. Le vieux roi se plaignit un jour, à table, de n'avoir plus de *dents* : « Eh! sire, qui est-ce qui a des *dents?* » s'empressa de répondre un courtisan, en s'efforçant d'en cacher de superbes.

⁂

Les plus anciennes lois romaines, celles des Douze Tables, font déjà mention de morts ayant de fausses *dents* attachées avec de l'or... Il était sévèrement défendu de laisser de l'or sur les morts; on exceptait toutefois de cette règle ceux qui avaient des *dents* artificielles assujetties avec de l'or, et il était interdit aux personnes chargées des sépultures d'y toucher sous peine de profanation.

⁂

La femme d'un fermier général, désirant voir Voltaire, se rendit à Ferney et le fit prévenir de sa visite, en disant qu'elle était la nièce de l'abbé Terray, croyant se donner par là plus d'importance. Au nom du trop célèbre ministre, qui avait opéré tant de réductions sur les revenus, Voltaire répondit : « Dites à cette dame qu'il ne me reste qu'une *dent*, et que je la garde contre son oncle. »

⁂

Saunderson, qui, bien qu'aveugle, occupa d'une manière si distinguée la chaire de mathématiques de l'université de Cambridge, se trouvant un jour dans un cercle très-nombreux, et s'entretenant d'une dame qui venait de sortir et dont il n'avait jamais ouï parler, dit qu'elle avait de fort belles *dents*. Comme sa remarque était juste, on lui demanda sur quoi il l'avait fondée. « Je n'ai point, dit-il, de motifs de croire cette dame insensée. J'ai donc supposé, comme j'ai entendu qu'elle riait toujours, que ce ne pouvait être que pour qu'on remarquât ses *dents*. » Saunderson avait deviné juste.

⁂

Le czar Pierre Ier, qui avait la manie de tout apprendre et de tout faire, voulait surtout passer pour un bon dentiste. Ses courtisans étaient obligés de se confier à ses mains, quelquefois même ils le faisaient par politique et pour éviter des châtiments plus graves. C'est ce qu'imagina un seigneur de Moscou mandé par le czar, alors fort en colère contre lui. Il entra dans la chambre de l'empereur un mouchoir sur sa joue, comme s'il eût eu un grand mal de *dents*. A peine l'empereur l'aperçut-il qu'il courut à lui le bâton haut pour le frapper; mais il s'arrêta en voyant le mouchoir : « Qu'est-ce que tu as? lui demanda-t-il d'un ton furieux. — Ah! sire, j'ai depuis hier la plus forte rage de *dents...* » A ce mot, le bras et le bâton s'abaissèrent lentement et en moins d'une minute les yeux du czar s'adoucirent; d'un ton plus calme il lui demanda s'il avait une *dent* creuse. « Elle ne l'est pas tout à fait, répondit le faux malade, mais elle est gâtée et me fait horriblement souffrir. — Qu'on m'apporte mes instruments, s'écria l'empereur; assieds-toi, je vais te l'arracher. » L'empereur lui tira sa *dent* assez rudement, mais avec beaucoup d'adresse, et la satisfaction qu'il en éprouva fut cause qu'il pardonna au coupable.

⁂

Tout le monde connaît le célèbre Bilboquet, qui parcourait les champs de foire en débitant force drogues aux paysans ébaubis; mais sa plus brillante spécialité consistait à arracher les *dents*, et il avait à ce sujet une formule toute particulière, pour laquelle il avait pris un brevet s. g. d. g. : il extirpait les *dents* SANS DOULEUR. Un jour qu'il campait avec sa smalah sur la grande place de Meaux en Brie, en face même de la maison de *M. et de Mme le maire*, et que, pour attirer la foule il battait, non cette fameuse *caisse* qu'il a rendue à jamais célèbre en la sauvant, mais cette prosaïque grosse caisse qui a le privilége de rassembler les badauds autour de la baraque traditionnelle; un jour donc, disons-nous, qu'il faisait retentir de toute la force de ses poumons son fameux : « Arrache les *dents* SANS DOULEUR; approchez, faites-vous servir, » s'avança en effet un bon gros joufflu qu'une molaire martyrisait depuis plusieurs jours. « Avancez, jeune homme; SANS DOULEUR! SANS DOULEUR! » Puis, d'un bras d'hercule, Bilboquet enlève la *dent*. Le malheureux, qui avait prêté sa mâchoire avec une confiance naïve et presque en souriant, fit pendant l'opération la plus atroce grimace que Callot ait jamais rêvée. « Comment! s'écria-t-il furieux, vous avez dit *sans douleur*. — Certainement, reprit Bilboquet avec un magnifique aplomb; certainement, jeune conscrit, je vous ai arraché votre *dent sans douleur...* Je n'en ai éprouvé aucune, moi... de douleur. »

DENTA, ville de l'empire d'Autriche, dans la Hongrie, comitat de Temeswar, à 44 kilom. S. de cette ville, sur la Berzava; 5,200 hab. Culture de riz considérable.

DENTAIRE adj. (dan-tè-re — rad. *dent*). Anat. Qui appartient, qui a rapport aux dents : *Canaux* DENTAIRES. *Arcades* DENTAIRES. *Cavités* DENTAIRES. *Artères* DENTAIRES. *La pulpe* DENTAIRE. *Le système* DENTAIRE *des animaux à sabot non ruminants est en général plus parfait que celui des animaux à pied fourchu ou ruminants.* (Cuv.)

— Chir. *Prothèse dentaire.* V. PROTHÈSE.

— Gramm. Syn. de DENTALE.

— s. f. Bot. Genre de plantes, de la famille des crucifères, tribu des arabidées, renfermant une vingtaine d'espèces, qui croissent dans les régions tempérées de l'hémisphère septentrional : *La* DENTAIRE *à deux feuilles vient dans l'Amérique septentrionale, où sa racine séchée est employée comme la moutarde et connue sous le nom de racine au poivre.* (L. Gouas.)

— **Encycl.** Anat. *Artères dentaires.* Ces artères partent toutes de la maxillaire interne, par l'intermédiaire de la sous-orbitaire, de la *dentaire* supérieure et de la *dentaire* inférieure. La sous-orbitaire fournit des rameaux gengivaux qui se rendent aux canines et aux incisives d'en haut, en pénétrant par la base des alvéoles. La *dentaire* supérieure, qui naît souvent par un tronc commun avec la précédente, envoie des rameaux alvéolaires, périostiques et *dentaires* aux grosses et aux petites molaires de la mâchoire supérieure. Enfin, l'artère *dentaire* inférieure naît au niveau de la méningée moyenne, passe entre la branche montante de l'os maxillaire inférieur et le muscle ptérygoïdien externe, donne un rameau au mylo-hyoïdien, parcourt toute la longueur du canal *dentaire*, et se divise au niveau du trou mentonnier en deux branches, l'une externe ou mentonnière, l'autre interne ou incisive destinée aux dents de ce nom.

— *Canaux dentaires.* On donne ce nom à plusieurs conduits osseux qui livrent passage aux nerfs et aux vaisseaux *dentaires*. On les distingue en supérieurs et inférieurs. Les canaux *dentaires* supérieurs vont les uns aux dents molaires, à travers l'épaisseur de la tubérosité maxillaire, les autres aux incisives et aux canines, à travers la paroi antérieure du sinus maxillaire. Le canal *dentaire* inférieur commence à la partie moyenne de la face interne du maxillaire inférieur et va en se rétrécissant jusqu'au trou mentonnier. Un canalicule très-étroit continue ensuite le trajet primitif au niveau des incisives.

— *Nerfs dentaires.* Les nerfs *dentaires* des incisives et des canines supérieures sont fournis par le sous-orbitaire, branche du maxillaire supérieur, et ceux des molaires correspondantes par le tronc même de ce dernier nerf. Le nerf *dentaire* inférieur est une des branches terminales du maxillaire inférieur. Il se ramifie dans toutes les dents d'en bas.

— Bot. Les *dentaires* sont des plantes vivaces, à rhizome tubéreux, charnu, denté. Leurs fleurs, grandes, jaunes ou pourprées, sont réunies en grappe terminale. Ce genre de crucifères comprend une vingtaine d'espèces qui croissent dans les régions tempérées de l'hémisphère boréal. On en trouve beaucoup en France, surtout dans les pays montueux. La plus commune est la *dentaire bulbifère* (*dentaria bulbifera*), ainsi nommée des bulbilles qui se trouvent dans l'aisselle de ses feuilles. Ces plantes ont une saveur âcre et piquante, qui les fait employer comme condiment. On les a employées en médecine comme carminatives et vulnéraires. On leur attribuait autrefois de grandes vertus contre les maux de dents, ce qui leur a valu leur nom.

DENTAL, ALE adj. (dan-tal — rad. *dent*). Gramm. Se dit des consonnes qui se prononcent en choquant la langue contre les dents : *Le* t *et le* d *sont des lettres* DENTALES.

— s. f. Consonne dentale : *Une* DENTALE. *Les* DENTALES *occupent le troisième ordre en grec, le quatrième en sanscrit, le cinquième en hébreu. La* DENTALE *préside à l'expression de toutes les idées de durée, de stabilité, de résistance.* (Ch. Nod.)

— Antiq. Nom que les Romains donnaient à la pièce de bois à laquelle le soc de la charrue était fixé : *Il y avait des* DENTALES *de deux sortes : la* DENTALE *à dos simple, dont parle Columelle dans son* Traité d'agriculture, *et la* DENTALE *à dos double*, duplici dorso, *qui formait une seule pointe par devant, mais qui s'ouvrait et se séparait par derrière en deux parties.*

— Zool. Genre incertain de mollusques, pourvu d'une sorte de coquille tubuleuse, comprenant plus de soixante espèces, tant vivantes que fossiles : *Les* DENTALES *se trouvent à une faible profondeur.* (Deshayes.)

— Ichthyol. Syn. de DENTÉ, genre de poissons sparoïdes.

— **Encycl.** Linguist. Les *dentales*, qui forment une des principales divisions des consonnes, sont ainsi nommées parce qu'on les articule au moyen du contact de la langue contre le mur formé par les dents. Ce contact peut s'effectuer de différentes manières :

1° En aplatissant la langue pour en amener l'extrémité contre le bord alvéolaire antérieur du palais;

2° En donnant à la langue une courbure convexe, jusqu'à en amener la surface inférieure contre la voûte palatine (c'est ainsi qu'on obtient les lettres linguales ou cacuminales du sanscrit);

3° En donnant à la langue une courbure convexe, puis en en portant la surface supérieure contre le palais, tandis que la pointe vient s'appuyer contre les dents d'en bas (le *t* dorsal du bohémien);

4° En ouvrant légèrement les dents, puis en en bouchant l'ouverture au moyen de la langue, qui s'arrondit ou qui vient s'appliquer contre les dents.

De là différentes espèces de *dentales* : la plupart des langues n'en ont qu'une, la première ou la quatrième; quelques-unes en ont deux, mais nous trouvons rarement dans un même dialecte plus de deux espèces de *dentales* distinguées par la prononciation.

Les *dentales* appartiennent à la classe des *muettes* et se divisent d'abord, comme les consonnes de cette classe, en *fortes* ou *ténues* (*t*) et en *douces* ou *moyennes* (*d*). Celles-ci sont des modifications des premières et se modifient elles-mêmes en *nasales* (*n*); les *fortes* et les *douces* peuvent également s'aspirer, ce qui fait que l'on distingue aussi dans plusieurs langues des *dentales aspirées* (*th*, *dh*).

Les *dentales* semblent exister dans toutes les langues. Cependant le *d* n'est jamais employé en chinois, non plus que dans le mexicain, le péruvien et plusieurs autres dialectes de l'Amérique. Le *n* manque au langage des Hurons et de plusieurs autres tribus américaines.

Dans plusieurs idiomes polynésiens, dans la langue des îles Sandwich, par exemple, les *dentales* ne sont pas bien distinctes des gutturales et se confondent avec elles. Physiologiquement, on ne peut expliquer cette confusion que par un vice ou une mollesse d'articulation, le plat de la langue allant frapper le milieu du palais entre les points où les gutturales ou palatales et les *dentales* prennent naissance et produisent ainsi un son qui tantôt se rapproche davantage de la lettre *dentale*, et tantôt de la lettre palatale.

Si l'on considère que dans beaucoup de langues *r* est une gutturale et *l* une *dentale*, on peut comprendre dans la catégorie des sons indéterminés, à laquelle appartient le son intermédiaire entre *k* et *t* par exemple, l'articulation qui flotte entre les deux lettres *r* et *l*; il se fait là une confusion qui a été remarquée non-seulement dans les langues polynésiennes, mais aussi dans les langues africaines et même dans les langues classiques. Beaucoup de personnes, du reste, sont incapables de prononcer ces deux lettres et les remplacent par la *dentale* douce (v. les lettres L et R). Les enfants aussi substituent pendant quelque temps les *dentales* aux gutturales. Toutefois, dans ces cas, une véritable substitution a lieu; nous qui écoutons, nous entendons une lettre à la place d'une autre, mais nous n'entendons pas, pour ainsi dire, deux lettres à la fois, ou un son intermédiaire entre deux sons. A cette imperfection remarquable, particulière aux idiomes qui n'ont jamais été cultivés, Max Müller ne trouve rien d'analogue que dans les langues où, comme dans l'allemand moderne, les consonnes dures et les consonnes molles finissent presque, sinon entièrement, par se confondre. Mais il y a encore une grande différence entre confondre réellement les points de contact de la langue et du palais, ainsi que le font les Hawaïens, et confondre simplement les efforts différents avec lesquels il faut prononcer les consonnes d'un même ordre, défaut très-commun dans quelques parties de l'Allemagne et ailleurs. Cette confusion de deux consonnes dans un même dialecte paraît à Max Müller un caractère propre des plus humbles catégories de langues, et rappelle, selon lui, l'absence d'articulation propre aux degrés inférieurs du règne animal.

Il arrive souvent aussi que, dans les langues d'une même famille, et particulièrement dans les langues de la famille indo-européenne, on remarque dans un seul et même mot la substitution d'une *dentale*, d'une gutturale et d'une labiale; mais il n'y a rien qui montre que la gutturale, par exemple, ait été dans ce cas changée en *dentale* ou en labiale, ou réciproquement. Max Müller considère alors la *dentale*, la labiale et la gutturale comme trois expressions phonétiques différentes d'une articulation originairement indéterminée et vague, sans doute analogue à celle de plusieurs idiomes polynésiens, et qui a donné naissance à différents sons déterminés et nets. La ténue gutturale, par exemple, une fois fixée dans une langue ou un dialecte quelconque, ne se réduit pas insensiblement dans ce dialecte à une ténue *dentale*; une ténue *dentale*, une fois qu'elle a été articulée nettement comme *dentale*, ne passe pas dans la même bouche au son d'une ténue labiale.

Le sanscrit, outre les linguales qui sont une modification des *dentales* et forment la troisième classe des consonnes dans son alphabet (v. LINGUALES), a comme *dentales* les lettres *t*, *th*, *d*, *dh*, et le *n* ordinaire de toutes les langues; ces lettres forment dans son alphabet la quatrième classe des consonnes; le *th* est relativement récent, comme toutes les aspirées ténues. Le latin a perdu l'aspirée de cet organe et la remplace quelquefois par l'aspirée labiale; mais le plus souvent il supprime complétement l'aspiration, surtout à l'intérieur des mots.

Le grec a perdu seulement l'aspirée *dentale* douce, qu'il remplace généralement par l'aspirée *dentale* forte *th*; le grec a cette particularité, qu'il joint quelquefois au commencement des mots, comme surcroît inorganique, un *t*, *th* ou *d* à des muettes initiales d'une autre classe : comparez *ptolis*, *polis* au sanscrit *pûri*, ville; *ptissô* à *pis*, j'écrase, en latin *pinso*; *ktaomai* à l'albanais *kam*, j'ai; *chthes* au sanscrit *hyas*, hier, en latin *heri*, *hesternus*; *gdoupos*, *gdoupeô* à l'ancien perse *gaubatay*, il se nomme, persan, *guften*, parler. Quelquefois aussi le son *dental*, qui se montre

en grec après la gutturale, est la corruption d'une ancienne sifflante, notamment dans *kteinô*, *ektanon*, comparé à la racine sanscrite *kshan*, blesser, tuer; dans *arktos*, équivalent du sanscrit *rikshas*, primitivement *arkshas*, en latin *ursus*; dans *chthamalos*, comparé au sanscrit *kshamâ*, terre.

Le zend a les *dentales t*, *th*, *d*, *dh* et un *d* moyen qui lui est particulier et qui correspond surtout au *t* sanscrit, lequel se transforme ainsi à la fin des mots et devant les flexions casuelles commençant par un *b*.

Le gothique n'a que les *dentales t*, *th*, *d*; en haut allemand, le *th* gothique est remplacé par un *z* qui a un son dental et se prononce *ts*; cependant, à côté de ce *z* dental qui ne peut jamais rimer avec le *z* ordinaire, où le son sifflant prévaut, l'ancien *th* gothique continue à subsister en vieux haut allemand. Le germanique supprime toujours les *dentales* finales primitives, c'est-à-dire les *dentales* qui se trouvaient à la fin des mots au temps où la famille indo-européenne était encore réunie. Cette loi, qui a été découverte par Bopp, ne souffre qu'une seule exception : la *dentale* finale primitive subsiste quand, pour la protéger, une voyelle est venue se placer à son côté. Quant aux *dentales* qui se trouvent à la fin d'un mot dans le germanique tel qu'il est venu jusqu'à nous, elles étaient toutes, dans le principe, suivies d'une voyelle. D'accord en cela avec les langues germaniques, l'ancien persan rejette la *dentale* finale après *a*, *â* et *i*; le grec la supprime toujours. Le persan moderne a bien des *dentales* à la fin des mots, mais seulement, comme en germanique, quand ces *dentales* n'étaient pas primitivement des finales.

En ancien slave, la classe des *dentales* comprend les lettres *t*, *d*, et un *z* qui se prononce *ts*, comme le *z* allemand, et qui est, sous le rapport étymologique, en remplacement de *k*.

— Zool. Le genre *dentale*, longtemps regardé comme faisant partie de la classe des annélides, paraît aujourd'hui devoir être définitivement rangé parmi les mollusques. La coquille des *dentales* est régulière, conique, allongée, symétrique, plus ou moins courbée, et présente en petit la forme d'une défense d'éléphant; elle est ouverte aux deux extrémités. On connaît plus de soixante espèces de *dentales* vivantes ou fossiles. Les premières se rencontrent pour la plupart sur les côtes sablonneuses des mers des pays chauds, où elles vivent plus ou moins enfoncées verticalement dans la vase. L'Europe en possède quelques espèces. On a cru longtemps que ces coquilles, portées en amulette et suspendues au cou, avaient la propriété de guérir l'esquinancie.

DENTALITE s. f. (dan-ta-li-te — rad. *dentale*). Zool. Dentale fossile.

DENTAND (Jean), pasteur genevois, né en 1718, mort en 1758. Il mérite une mention pour son livre intitulé *Recueil de passages de l'Ecriture sainte* (1739, in-8°). — Un de ses fils, Pierre-Gédéon DENTAND, né à Genève en 1750, mort en 1780, fit des études de théologie et s'acquit quelque réputation comme prédicateur; malheureusement il tomba dans une telle tristesse qu'il mit fin à ses jours à Harlem, où il s'était fixé. On a de lui : *Relation de différents voyages dans les Alpes du Faucigny; Mémoire sur la culture des arbustes dans les dunes; Lettres sur l'histoire de l'homme et de la terre* (1778-1780, 6 vol. in-8°). Il avait aussi composé un ouvrage sur la question suivante, mise au concours par l'Académie de Berlin : *Est-il utile au peuple d'être trompé, soit qu'on l'induise en de nouvelles erreurs ou qu'on l'entretienne dans celles où il est?*

DENTATUS (Curius). V. CURIUS.

DENTATUS (Sicinius). V. SICINIUS.

DENT-DE-LOUP s. m. Petite pâtisserie croquante, semée d'anis.

— Techn. Sorte de cheville de fer qui sert à arrêter la soupente d'une voiture. ‖ Petit instrument employé pour polir le parchemin et lisser le cuir et le papier. ‖ Gros clou, long de $0^m,12$ à $0^m,15$.

DENTÉ, ÉE adj. (dan-té — rad. *dent*). Qui est garni de dents : *Mâchoire bien* DENTÉE. ‖ Qui est découpé, garni de dents sur les bords : *Roue* DENTÉE. *Le canard a la langue* DENTÉE *sur les bords.* (Buff.)

— Diplom. *Charte dentée*, Papier poli avec une dent-de-loup. ‖ S'est dit aussi pour CHARTE ENDENTÉE.

— Blas. Se dit des animaux, quand ils ont les dents d'un autre émail que la tête. ‖ Se dit aussi quelquefois pour DENCHÉ.

— Numism. *Monnaie dentée*, Monnaie qui a les bords travaillés en forme de scie. ‖ On dit aussi DENTELÉ.

— Bot. Qui est découpé en forme de dents : *Pétales* DENTÉS. *Calice* DENTÉ. *Feuilles* DENTÉES. *Lavande* DENTÉE. ‖ *Denté en scie*, Découpé en forme de scie.

— s. m. Ichthyol. Genre de poissons acanthoptérygiens, de la famille des sparoïdes, formé aux dépens des spares : *Le* DENTÉ *commun. Le* DENTÉ *à gros yeux.*

— **Syn. Denté, dentelé.** Ce qui est *denté* a réellement des dents, des découpures qui ont tout à fait l'aspect des dents. Ce qui est *dentelé* est comme *denté*, a des découpures qui ressemblent un peu à des dents. On dit : une roue *dentée*, parce que chacune des saillies est nettement découpée en forme de dent; il y a plus de feuilles *dentelées* que de feuilles *dentées*, parce que les découpures des feuilles sont souvent irrégulières et n'ont pas de forme bien déterminée.

— **Antonymes.** Anodonte, aodon, édenté, sans dent.

— **Encycl.** Ichthyol. Le genre *denté* est caractérisé par des dents coniques, disposées, à chaque mâchoire, sur une seule rangée, et dont plusieurs s'allongent en grands crochets. Il comprend près de trente espèces, dont deux habitent la Méditerranée. Les *dentés* vivent en troupes et de préférence parmi les rochers de la côte ou au milieu des plantes marines qui y sont attachées. Leur voracité est très-grande; ils se jettent avec avidité sur l'appât qu'on leur présente. On les pêche à la ligne ou au filet. Ils atteignent quelquefois de grandes dimensions, et leur chair est assez estimée; aussi les marchés de l'Italie en sont-ils abondamment pourvus. Dans certaines localités, on en prend assez pour en faire des salaisons.

DENTEAU s. m. (dan-to). Agric. Dans le Nivernais, Nom donné à l'âge de la charrue.

DENTÉE s. f. (dan-té — rad. *dent*). Véner. Coup de dent qu'un chien donne à la bête qu'on chasse : *Ce lévrier a donné une* DENTÉE *au loup.* (Acad.) ‖ Marque laissée par un coup de dent :

> Bref, sa peau de mainte *dentée*
> En peu de temps est mouchetée.
> RICHER.

‖ Coup que donne le sanglier avec ses défenses : *D'une* DENTÉE *le sanglier a éventré un cheval.*

DENTELAIRE s. f. (dan-te-lè-re — rad. *dent*). Bot. Genre de plantes, type de la famille des plombaginées : *La* DENTELAIRE *d'Europe est une herbe vivace, élevée de 1 m. environ, dont les fleurs bleues violacées, groupées en épi, s'épanouissent, en septembre et en octobre, dans les régions méditerranéennes.* (L. Gouas.)

— s. f pl. Syn. de PLOMBAGINÉES.

— **Encycl.** Le genre *dentelaire* renferme des plantes vivaces ou des sous-arbrisseaux dont les fleurs bleues, blanches ou roses, sont groupées en épis terminaux. La *dentelaire* d'Europe (*plumbago europœa*) habite les contrées méridionales, où elle croît dans les lieux incultes et au bord des chemins. Elle fleurit vers la fin de l'été. On pense que c'est la plante désignée par Dioscoride sous le nom de *tripolion*, et par Pline sous celui de *plumbago*. Les noms vulgaires qu'on lui donne de nos jours (*dentelaire*, *herbe au cancer*, *malherbe*) font allusion à ses propriétés médicinales vraies ou fausses. Elle est âcre et caustique, et produit de l'irritation, la rubéfaction même, quand on l'applique sur la peau. Il paraît que sa racine a été quelquefois employée comme masticatoire pour guérir les maux de dents. On dit aussi que l'huile dans laquelle on l'a fait macérer a été appliquée avec succès au traitement d'ulcères invétérés et même de véritables cancers. On l'a encore préconisée contre la gale. A l'intérieur, elle passe pour émétique et purgative; mais on ne l'emploie plus ainsi, car c'est un médicament très-dangereux et qui exige beaucoup de prudence. La *dentelaire* d'Afrique (*plumbago africana*) a une racine aromatique, sucrée et très-âcre, dont les nègres se servent pour provoquer le vomissement, exciter la sécrétion des urines et guérir les morsures des animaux venimeux.

DENTELÉ, ÉE (dan-te-lé) part. passé du v. Denteler. Qui est découpé en forme de dents aiguës : *Bord* DENTELÉ. *Feston* DENTELÉ.

> Des châtaigniers croulants, des chênes séculaires,
> Découpant sur le ciel leurs dômes *dentelés*,
> Imitent les vieux murs des donjons crénelés.
> LAMARTINE.

— Blas. Se dit des pièces honorables dont les bords sont découpés en forme de dents très-fines, semblables à des dents de scie.

— Diplom. *Charte dentelée.* V. ENDENTÉ.

— Numism. *Monnaie dentelée*, Monnaie dont la tranche a été travaillée en forme de dents de scie, soit par pur caprice, soit pour dérouter les faux monnayeurs : *Tacite rapporte que les Germains préféraient les* MONNAIES DENTELÉES *de la république à toutes les autres, probablement parce qu'ils pensaient qu'elles devaient toujours être de bon aloi.* ‖ On dit aussi CRÉNELÉ, DENTÉ et SCIÉ.

— Anat. Se dit de certains muscles de la poitrine, du cou et du dos, et d'un ligament situé dans le canal vertébral.

— s. m. Muscle dentelé : *Le grand* DENTELÉ.

— Bot. Qui présente des dentelures en forme de dents de scie. ‖ On dit aussi DENTÉ EN SCIE.

— **Syn. Dentelé, denté.** V. DENTÉ.

— **Encycl.** Anat. *Muscles dentelés.* On distingue ces muscles en grand et petit *dentelé*. Le grand *dentelé* occupe la partie latérale du thorax et s'étend des dix premières côtes au bord spinal de l'omoplate, ce qui l'a fait nommer par Chaussier muscle costo-scapulaire. Ses insertions costales se font suivant une ligne courbe très-considérable, à concavité postérieure, par neuf ou dix digitations. Il est recouvert par le grand et le petit pectoral, ainsi que par le sous-scapulaire. Il repose, par sa face profonde, sur les côtes et sur les espaces intercostaux. L'action de ce muscle est très-complexe. « Par sa portion supérieure, dit M. Cruveilhier, il abaisse le moignon de l'épaule, en même temps qu'il le porte en avant; par sa portion moyenne, il porte l'omoplate directement en avant; par sa portion inférieure, il abaisse l'omoplate et lui imprime un mouvement de rotation en vertu duquel le moignon de l'épaule est porté en haut. Le grand *dentelé* est donc à la fois abaisseur de l'épaule et élévateur du moignon. C'est, de tous les muscles, celui qui agit le plus puissamment dans l'action de soutenir un fardeau avec l'épaule. » Il agit enfin comme inspirateur lorsque l'omoplate est fixée.

Le petit *dentelé* postérieur et supérieur est très-mince et irrégulièrement quadrilatère. Chaussier l'avait nommé dorso-costal. Il occupe les régions postérieure et inférieure du cou, supérieure du dos, et s'insère d'une part à la partie inférieure du raphé cervical médian, aux apophyses épineuses de la sixième et de la septième vertèbre du cou et des deux ou trois premières vertèbres dorsales; d'autre part, par son bord externe, aux quatre côtes qui suivent la première, par autant de digitations.

Le petit *dentelé* postérieur et inférieur (lombo-costal de Chaussier) est situé dans la région inférieure du dos et supérieure des lombes. Il s'insère, d'une part, aux apophyses épineuses des deux dernières vertèbres dorsales et des trois premières lombaires; d'autre part, au bord inférieur de la seconde, de la troisième, de la quatrième et de la cinquième fausse côte. Tandis que le petit *dentelé* supérieur est élévateur des côtes, et par conséquent inspirateur, le petit *dentelé* inférieur est abaisseur des fausses côtes, c'est-à-dire expirateur. Ces deux muscles ont cependant un rôle commun, qui consiste à maintenir dans la gouttière vertébrale les masses contractiles qui la garnissent.

— *Ligament dentelé.* On nomme ainsi une bandelette fibreuse, blanchâtre, translucide, très-résistante, située dans le canal vertébral de chaque côté de la moelle épinière, entre les racines antérieures et postérieures des nerfs rachidiens qu'elle sépare. Elle est tapissée par l'arachnoïde et présente, sur son bord externe, vingt ou vingt-deux denticules qui se fixent à la dure-mère, dans les intervalles des nerfs vertébraux. Elle paraît avoir pour fonction de concourir à immobiliser la moelle épinière.

DENTELÉE s. f. (dan-te-lé — rad. *dent*). Véner. Syn. de DENTÉE.

— Art vétér. Maladie des jeunes porcs.

— **Encycl.** Art vétér. La *dentelée* est une maladie particulière aux animaux de l'espèce porcine. Elle les frappe dès le premier jour de leur naissance; quelquefois même elle existe déjà au moment de la naissance. D'autres fois, mais plus rarement, elle ne se montre que le huitième ou le dixième jour après. Il n'est pas démontré qu'elle puisse apparaître plus tard. Au début, cette maladie reste inaperçue, si l'on n'ouvre pas la bouche des jeunes gorets afin de s'assurer qu'ils n'en sont pas atteints. Si elle existe, on voit seulement de toutes petites phlyctènes sur les bords de la langue. Bientôt le jeune porcelet tette avec difficulté; il saisit avidement le mamelon et le lâche presque aussitôt. Il rôde autour de sa mère en faisant entendre de petits grognements; il ressaisit le mamelon et le laisse aller de nouveau. Si alors on ouvre la bouche du petit porc, on voit que les vésicules, qui étaient d'abord très-petites et rares, ont considérablement augmenté en nombre et en volume. Elles sont même confluentes et forment un petit cordon offrant l'aspect des bords d'une dentelle qui entourerait le bord libre de la langue, ce qui a fait donner à la maladie le nom de *dentelée*. Les vésicules augmentent quelquefois de volume au point d'acquérir la grosseur d'une petite lentille. Elles sont légèrement coniques, demi-transparentes; la membrane qui les forme est très-mince; la langue est un peu rouge à la base. Le liquide qu'elles contiennent est tout à fait incolore. Quand la maladie est arrivée à ce degré, la difficulté pour teter est extrême. Bientôt le goret se montre triste; son poil devient terne, hérissé; la peau se roidit, souvent la diarrhée se déclare, et enfin la mort survient le troisième ou le quatrième jour. Il peut arriver que des phlyctènes se montrent à la face interne des joues et au palais. M. Boissard, vétérinaire distingué qui a fait une étude particulière de cette maladie, avoue que l'étiologie en est très-obscure; il pense que la *dentelée* peut être innée et héréditaire. « En effet, dit-il, il y a quelques années, beaucoup de propriétaires parvenaient facilement à se débarrasser de cette maladie en changeant leurs animaux reproducteurs : ils vendaient tous leurs porcs, en achetaient pour la reproduction dans des fermes où la maladie n'avait jamais existé, et ils ne la voyaient plus reparaître chez eux. Aujourd'hui cette précaution n'est pas facile à réaliser, car il est peu de fermes qui aient échappé à l'affection. » La *dentelée* est une maladie généralement grave; car, si l'on ne se hâte de l'arrêter dans sa marche, la mort en est la conséquence inévitable. Ce qui la rend plus grave encore, c'est qu'elle frappe ordinairement, pour ne pas dire toujours, tous les sujets d'une même portée.

Le traitement de cette maladie est très-simple : on ouvre la bouche de l'animal malade et, après avoir tiré la langue au dehors, on incise avec des ciseaux le cordon formé à son pourtour; on enlève de même les vésicules qui peuvent exister à la face interne des joues ou au palais, et l'on cautérise avec du vinaigre ou avec un acide minéral fortement étendu d'eau. Un seul pansement suffit le plus souvent pour amener la guérison, qui est presque instantanée.

DENTELER v. a. ou tr. (dan-te-lé — rad. *dent*. Double la lettre *l* devant une syllabe muette : *Je dentelle, tu dentelleras*). Techn. Entailler sur les bords en forme de dents aiguës.

Se denteler v. pr. Etre dentelé, se découper en forme de dents.

DENTELET s. m. (dan-te-lè — rad. *dent*). Archit. Carré sur lequel on taille les ornements appelés denticules.

DENTELIN ou **DENZELIN** (duché de), nom que portait sous les mérovingiens la partie du littoral de la Manche comprise entre la Seine, la Somme et l'Oise. Après avoir appartenu à la Neustrie, ce duché fut cédé à l'Austrasie, par Clotaire II, en 600. Sous le règne de Dagobert, il fut incorporé de nouveau et définitivement à la Neustrie.

DENTELLE s. f. (dan-tè-le — rad. *dent*, parce que les bords sont ordinairement découpés en forme de dents). Tissu à jour et à mailles très-fines, souvent orné de broderies, de dessins : DENTELLE *de Malines, d'Alençon, de Caen.* DENTELLE *de fil, de soie, d'or, d'argent.* DENTELLE *d'Angleterre. Bonnet, col de* DENTELLE. *Mantelet de* DENTELLE. *Volants de* DENTELLE. *Si la* DENTELLE *était à bon marché, croyez-vous, dit-elle, qu'on voudrait porter de semblables guenilles?* (Brill.-Sav.) *Les* DENTELLES *sont des parures d'évêques, de douairières, de mariées, de nouvelles accouchées, d'enfants nouveau-nés; les* DENTELLES *noires ont seules le droit d'être folâtres.* (Mme E. de Gir.) *La fabrication des blondes ou* DENTELLES *de soie existait au Puy dès le commencement du* XVIIe *siècle.* (Dézobry.) ‖ Au pl. Objets de parure faits de dentelle : *Vendre, engager ses* DENTELLES. *Sa tante lui avait légué ses bijoux et ses* DENTELLES.

— Se dit, par comparaison, de choses légères, frivoles, de peu de valeur, mais agréables : *La plaisanterie française est une* DENTELLE *avec laquelle les femmes savent embellir la joie qu'elles donnent et les querelles qu'elles inventent.* (Balz.) ‖ S'applique à tout ce qui est taillé, découpé en dentelle : *Je revins chez la mourante au moment où le soleil se couchait et dorait la* DENTELLE *des toits du château.* (Balz.) *Des lignes de peupliers parent de leurs* DENTELLES *mobiles ce val d'amour.* (Balz.) *Montons à gauche cet escalier à rampe de* DENTELLE. (Alex. Dum.)

> Jetant au front des tours, au flanc noir des murailles,
> En fils aériens, en délicates mailles,
> Ses tulles de granit, ses *dentelles* d'arceaux.
> TH. GAUTIER.

— Typogr. Vignette servant d'entourage aux pages ou d'ornement aux titres des livres, des chapitres.

— Techn. Partie d'un diamant taillé en rose. ‖ Petit brillant dans lequel les arêtes des biseaux sont rabattues par une simple facette. ‖ Ornement ciselé sur la tête d'une pipe. ‖ Ensemble des pointes qui forment le peigne du dominotier. ‖ Chez les relieurs, Dessin poussé sur le bord du livre ou sur le plat de la couverture. ‖ *Fond de dentelle*, Genre de croisement des fils qui imite une dentelle.

— Jeux. Nom d'un jeu d'action.

— Polyp. *Dentelle de mer*, Nom vulgaire et collectif de quelques polypiers des genres escarre, flustre et millépore.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des rubiacées, tribu des hédyotidées, comprenant quelques espèces qui croissent dans les marais de l'Inde et de l'Océanie tropicale : *On cultive la* DENTELLE *rampante dans quelques jardins.* (C. Lemaire.) ‖ *Dentelle de Vénus*, Syn. d'ANADYOMÈNE, genre d'algues.

— **Encycl.** Hist. Si l'on considère que la *dentelle* n'est au fond qu'une espèce de broderie très-délicate, on reconnaît que son usage remonte à la plus haute antiquité. La Bible parle de rideaux de fine toile ouvrée, chargée de dessins à l'aiguille, bleue, pourpre, écarlate, avec des chérubins d'un travail exquis; Isaïe parle des réseaux des femmes, et le livre des Rois des entrelacs en forme de filets du temple de Salomon. Dans l'*Exode*, Aholiab est cité comme un brodeur habile. Enfin, dans le livre de Salomon, il est dit que la fille du roi sera présentée au roi en des vêtements de broderie. Dans l'antiquité profane, les travaux de l'aiguille ne furent pas en moindre honneur. On sait quel châtiment Minerve infligea à Arachné, qui avait prétendu l'égaler dans l'art de la broderie. Homère nous parle des voiles richement brodés que la belle Hélène portait au temple de Minerve et plaçait sur les genoux

de la déesse pour apaiser son courroux. C'était une broderie que cette toile de Pénélope dont l'interminable longueur désespérait les prétendants. Les peintures funéraires des Égyptiens montrent que les robes d'apparat étaient faites de réseaux à chainettes ou au crochet, brodées en reprise à leurs rebords de motifs d'or, d'argent et de différentes couleurs. Les Phrygiennes étaient si adroites dans cet art que toute belle broderie se parait de leur nom et s'appelait *opus phrygianum*. Parmi les antiquités de Portici, on trouva une élégante statue de Diane, de marbre, habillée à la mode des dames romaines; la robe est bordée d'une *dentelle* tout à fait semblable au point moderne, large d'un pouce et demi et peinte en pourpre. Le moyen âge ne fut pas étranger à ces délicatesses du luxe; les Anglo-Saxonnes étaient renommées pour la finesse et le merveilleux éclat de leurs broderies d'or et d'argent. La réputation de l'*opus anglicanum* alla jusqu'à Rome, et les rois d'Angleterre en pèlerinage dans la ville éternelle ne manquaient point d'apporter au souverain pontife des vêtements brodés par les dames de leur cour. Les plus beaux échantillons qui existent de cet *opus anglicanum* sont la chape et le manipule de saint Cuthbert, qu'on a transportés, il y a quelques années, de son cercueil dans la bibliothèque du chapitre de Durham; l'un des côtés du manipule est garni de *dentelles* d'or, et la beauté des broderies dépasse toute description. La broderie, la confection des *dentelles* de soie, d'or et d'argent, telle était l'occupation des reines et des châtelaines dans leurs vastes demeures, pendant les longs loisirs que leur faisaient les croisades et les guerres continuelles de cette époque, et dans la solitude forcée où les retenait la difficulté des communications. Pendant les temps féodaux, c'était la coutume des chevaliers d'envoyer leurs filles chez leurs suzerains pour y apprendre à filer, à tapisser et à broder sous les yeux des châtelaines, comme ils y envoyaient leurs fils pour les former au métier des armes. Dans les vieux romans, ces demoiselles sont qualifiées de chambrières. Les châtelaines tiraient vanité du nombre et de l'adresse de leurs écolières. Reines et grandes dames se faisaient gloire de leur vie active et occupée; un des plus grands éloges adressés à Catherine d'Aragon, femme de Henri VIII, c'est qu'elle passait ses jours à pousser diligemment son aiguille, habitude qu'elle tenait de sa mère, Isabelle la Catholique. Marie Stuart excellait dans cet art, comme dans tous les autres; et Catherine de Médicis était une incomparable ouvrière qui, réunissant autour d'elle Claude, Élisabeth et Marguerite, ses filles, ainsi que leurs cousines de Guise, « passait fort son temps les après dînées, dit Brantôme, à besogner après ses ouvrages de soye, où elle estoit tant parfaicte qu'il estoit possible. » La reine Berthe aux grands pieds faisait aussi de la *dentelle*, et c'est à cette occupation que fait allusion le vieux dicton : « Quand la reine Berthe filait. » Les ouvrages d'aiguille formaient le travail quotidien des couvents; les broderies et *dentelles* étaient appelées œuvres de nonnain. Il y avait même des moines renommés pour leur talent à broder, comme ceux de l'abbaye de Wolstrope, dans le comté de Lincoln. Dans tous les pays où les couvents furent supprimés, le prix de la *dentelle* augmenta et le nombre des habiles maîtresses brodeuses diminua beaucoup. Parmi les religieuses qui ont excellé dans cet art, il faut citer les religieuses espagnoles, qui ont accompli des merveilles de patience et de délicatesse. Comme la plupart des ouvrages exécutés par elles étaient destinés à parer les autels, souvent l'amour mystique conduisait leur main et les inspirait dans ces chefs-d'œuvre incomparables. Un fait suffira pour dire les trésors que possédaient certaines églises en ce genre : souvent il fallait nommer des dames de la reine-Marie-beaux madones les plus en renom, pour avoir soin des robes et du linge précieux qui formaient leur trousseau et qui servaient à les habiller aux jours de grande solennité. Ce n'est que depuis l'époque de la dispersion des couvents, en 1830, que ces richesses inestimables ont été mises au jour et ont pu être appréciées. A l'époque de la Renaissance, le goût et la fabrication des *dentelles* prirent un nouvel essor; les artistes prêtèrent à cette fabrication le secours de leur talent et lui donnèrent un cachet artistique qu'elle n'avait pas eu jusqu'à ce jour. Les dessins furent richement variés; les devises, les armoiries, les emblèmes furent reproduits dans ces légers filets et satisfirent à la fois la coquetterie de la femme et l'orgueil de la grande dame. Voici quelles étaient les principales espèces de *dentelles* : le point, qui se fabriquait à Venise, à Gênes, à Bruxelles ou en Espagne; la bisette, étroite et grossière *dentelle* au fuseau, qui se fabriquait dans les environs de Paris; la gueuse, *dentelle* de fil d'une simplicité d'accord avec son nom; la campane, dont les festons étaient ornés de grelots et de sonnettes qui lui donnèrent son nom; la mignonnette, fine et légère *dentelle*, appelée blonde de fil et point de tulle, à cause de la ressemblance du fond avec ce réseau; le point double, aussi appelé point de Paris ou point de champ; point double parce qu'il exigeait un nombre double de fils, de champ parce qu'il se faisait principalement dans les campagnes; la valenciennes; la malines, nom générique qui s'appliquait à toutes les *dentelles* de Flandre; la *dentelle* de fil d'or; la guipure, sorte de *dentelle* ou de passement fait de cartisane ou de soie tordue. La cartisane était une petite lanière de mince parchemin qu'on recouvrait d'un fil de soie, d'or ou d'argent; elle formait le relief des dessins. La soie enroulée autour d'un gros fil ou cordonnet était nommée guipure : de là le nom de cette *dentelle*. Une pièce curieuse, intitulée la *Révolte des passements* (c'était le nom que portaient alors les *dentelles*), fait connaître toutes celles qui étaient usitées au XVIIe siècle et leurs diverses applications. Ce petit poëme fut composé à l'occasion d'un des nombreux édits somptuaires qui essayèrent, mais vainement, de réprimer le luxe des habits et de mettre un terme aux folles dépenses de la ville et de la cour. C'était partout et dans tous les pays que sévissait la manie des *dentelles* et du linge fin; les vêtements les plus cachés ne devaient pas être moins ornés que les plus apparents, et c'était en deçà comme au delà des Pyrénées qu'était vrai le proverbe : « Avant le pourpoint, la chemise. » Voici quelle était la toilette des dames espagnoles au XVIIe siècle : « Sous un vertugadin de taffetas noir, elles portent une douzaine de jupons des plus riches étoffes garnis de *dentelles* d'or ou d'argent jusqu'à la taille. En tout temps elles portent également un vêtement blanc appelé *sabenque*, qui est fait de la plus fine *dentelle* d'Angleterre et a 4 aunes de tour. J'en ai vu quelques-unes valant 500 ou 600 écus. Elles ont tant de vanité qu'elles aimeraient mieux n'avoir qu'une seule de ces sabenques de *dentelle* qu'une douzaine de communes, et elles resteront au lit jusqu'à ce qu'elle soit lavée, ou bien s'habilleront sans en mettre du tout, ce qu'elles font souvent. » Les souveraines étaient les premières à donner l'exemple de ces folies. Après la mort de la reine Élisabeth d'Angleterre, on trouva sa garde-robe meublée de trois mille robes garnies de *dentelles*. D'ailleurs cette princesse en faisait un usage exorbitant : elle en portait à ses fraises, à ses vestes, à ses gorgerettes; ses chemises, ses coiffes de nuit, ses dessus de coussins, ses voiles en étaient couverts; ils étaient tout fleurugés, pailletés, brodés si magnifiquement que la simple description ne saurait en donner une idée. Charles Ier hérita de ce goût : la quantité de *dentelles* à l'aiguille employées sur ses habits de chasse est à peine croyable. Une fois, entre autres, on en trouve 994 yards (près de 1,000 mètres) pour garnir douze cols et vingt-quatre paires de manchettes; puis ce sont 600 yards de belle *dentelle* au fuseau pour les fraises de nuit. En France, nos rois et les grands de leur cour ne se montrèrent pas plus raisonnables. Sous Henri III, on voit la mode de la fraise, ainsi nommée à cause de sa ressemblance plus ou moins imaginaire avec la fraise de veau. Henri II l'avait adoptée pour cacher une cicatrice qu'il avait au cou, comme François Ier portait les cheveux courts depuis une blessure reçue en jouant. Cet accoutrement était si ridicule qu'une fois Henri III, à la foire de Saint-Germain, fut hué par une troupe d'étudiants qui lui cria : « A la fraise on connaît le veau. » De plus, il était très-incommode : un visiteur ayant demandé à la reine Marguerite de Navarre comment les dames de la cour, avec ces grands vertugadins et ces immenses fraises, pouvaient voir leurs galants et manger leur potage, celle-ci envoya chercher une grande cuiller de 2 pieds de long, et mangea tout son potage sans en renverser une goutte ni froisser sa fraise. « Vous voyez qu'avec un peu de patience on arrive à tout, dit-elle à son interlocuteur. — Oui-da, répliqua celui-ci, pour ce qui regarde le haut, me voilà parfaitement tranquille. » Sous Louis XIII, la fraise fut délaissée pour le large col rabattu qu'on voit sur les portraits de cette époque; ce fut aussi alors qu'on porta les manchettes à revers en point et *dentelle*; la mode mit des garnitures de *dentelle* jusqu'à l'embouchure des bottes. On se fera une idée de l'extravagance de ces temps en fait d'ajustements, quand on saura que Cinq-Mars n'avait pas moins de trois cents de ces garnitures de *dentelle* lorsqu'il mourut. Les jarretières aussi étaient garnies de *dentelle*, et cette habitude donna bientôt lieu aux canons, ces ornements extravagants dont Molière s'est moqué avec tant de raison. On comprend que beaucoup de gens durent faire comme Sganarelle et remercier le ciel de l'édit somptuaire de 1660, lequel n'eut pas plus d'effet que les précédents. Ces canons coûtaient quelquefois 7,000 livres la paire, et nombre de seigneurs regardaient comme peu de chose d'acheter des rabats, manchettes et canons de la valeur de 13,000 écus. On vit paraître successivement les coiffures à la Fontanges, les cravates à la Steinkerque. Sous Louis XV, les manchettes appelées pleureuses sont mises à la mode par les fripons qui voulaient filouter au jeu et escamoter des cartes. Les sommes dépensées en jabots et surtout en manchettes sembleraient fabuleuses même aux plus prodigues. L'archevêque de Cambrai, fils naturel du régent, avait quatre douzaines de paires de manchettes de malines, point et valenciennes. Il y avait des manchettes de jour, des manchettes tournantes, des manchettes de nuit; ces dernières se faisaient ordinairement en valenciennes. Or on pourra se rendre compte du prix que devaient coûter ces manchettes par les renseignements suivants : les valenciennes étaient un travail si long que, pendant que les dentellières de Lille faisaient de 2 mètres à 3^m,50 de *dentelle* par jour, celles de Valenciennes pouvaient à peine produire de 0^m,035 à 0^m,040 dans le même espace de temps. De certaines valenciennes on ne pouvait faire que 0^m,36 par an. Il fallait dix mois, en travaillant quinze heures par jour, pour finir une paire de manchettes d'homme. Une paire de ces manchettes pouvait coûter jusqu'à 4,000 livres, et la quantité de *dentelle* nécessaire pour une coiffure de femme pouvait aller jusqu'à 24,000 livres. Il ne faut donc pas s'étonner quand on entend dire à la baronne d'Oberkirch : « Lorsqu'aux grandes fêtes le cardinal de Rohan officie à Versailles, il porte une aube d'ancienne *dentelle* en point à l'aiguille d'une telle beauté que les assistants osent à peine y toucher. Ses armes avec la devise y sont représentées dans un médaillon au-dessus de grandes guirlandes de fleurs. » On estimait cette aube 100,000 livres. On aurait pu mettre à côté la robe sortie de la fabrique d'Alençon et qui fut exposée en 1859. Estimée 200,000 francs, elle fut acquise par Napoléon III pour l'impératrice, qui la fit transformer en rochet et l'offrit au saint-père. L'exposition universelle de Paris, en 1867, a montré que l'art de la *dentelle* n'est pas en décadence; les efforts faits en vue de cette grande lutte industrielle ont produit des perfectionnements, des créations nouvelles et plus d'un véritable chef-d'œuvre. Venise, berceau à jamais célèbre des beaux points, en a perdu le secret, et Gênes est la seule ville d'Italie où l'on fasse encore de la *dentelle*.

— Industr. La *dentelle* est un tissu à jour d'une espèce particulière, composé non pas d'une chaîne et d'une trame, mais de fils semblables ou différents, formés par des croisements de fils, parfois se succédant, parfois entremêlés, de façon à produire un dessin et une sorte de broderie. Ce qu'on appelle point, en *dentelle* comme en broderie, est une figure régulière, on peut même dire géométrique, dont les contours sont formés par le fil. Ainsi le point le plus simple est un triangle et suppose un fil attaché à trois points, ou deux fils dont l'un serait attaché à deux points et l'autre à trois, ou enfin trois fils dont chacun serait attaché à deux points communs. Si deux fils attachés chacun à deux points différents se croisent, ils forment une croix; s'ils sont attachés chacun à trois points, dont deux communs, ils forment un carré, et ainsi de suite pour le pentagone, l'hexagone, l'octogone, etc. Mais, pour que ces figures puissent conserver leur forme dans le tissu, il faut que le fil soit attaché à chacun des points qui servent de sommets aux angles de la figure. C'est ce qui nécessite l'emploi des épingles dans la fabrication des *dentelles* et force à boucler le point, c'est-à-dire à faire une sorte de boucle ou de nœud qui maintienne le fil attaché à chacun des angles de la figure affectée par le point.

La *dentelle* n'est donc qu'une espèce de filet très-perfectionné, très-compliqué et très-ouvragé. Ce qui fait la difficulté de son travail, mais ce qui en fait aussi la valeur, c'est la conception et l'exécution du point, qui exigent une longue pratique, une grande attention et une profonde connaissance des diverses combinaisons que présente ce tissage spécial. Aussi le difficile n'est pas seulement de tisser une pièce, mais de multiplier de figures semblables avec un nombre donné de fils, sans repasser deux fois un fil sur le même contour, mais de changer la disposition et la forme de ces figures en conservant le même nombre de fils, sans en laisser hors d'emploi, parce qu'alors il faudrait les couper, et sans en joindre deux ensemble d'une manière intermittente, parce que dans ce cas le dessin serait irrégulier.

Un petit métier ovale ou rectangulaire nommé carreau, formé d'une planchette de bois recouverte d'un rembourrage très-doux et très-égal, sur lequel est tendu un morceau de drap; une bande de vélin, de parchemin tendre ou de fort papier vert ou bleu, sur laquelle est indiqué le dessin à suivre et que l'on place sur le métier; des fuseaux dont le nombre varie suivant la largeur de la *dentelle* et la complexité des points; des ciseaux ordinaires et moyens, et des épingles en grande quantité, voilà l'outillage de l'ouvrière en *dentelle*. Les fuseaux sont de bois très-lisse et ont trois parties : la poignée, la casse et la tête. La poignée, dont le nom indique l'usage, est à l'un des bouts et ressemble assez à une poire allongée; au-dessous de la partie renflée de la poignée, le bois est évidé en forme de bobine : c'est la casse; enfin, au-dessus de la casse, à l'autre bout du fuseau, vient la tête ou petite rainure circulaire. Le fil est enroulé sur la casse; de là il passe dans la rainure de la tête, où il est fixé par trois ou quatre tours, et va s'attacher en haut du métier, à de grosses épingles fichées exprès pour le recevoir et le soutenir. Pour empêcher que le fil ne s'évente et ne devienne cassant, on place autour de la casse une enveloppe faite de deux morceaux de corne très-mince dont les côtés évidés sont cousus deux à deux.

L'ouvrière doit composer une *dentelle* d'idée ou en exécuter une dont le dessin est tracé sur le vélin, ou enfin en copier une dont elle a le modèle sous les yeux. Dans le premier cas, elle fait preuve de goût, d'imagination, d'invention et de connaissance des différents points et de leur emploi; dans le dernier, il lui faut une appréciation sûre, une connaissance étendue et exacte des procédés et des ressources de son art : les opérations qu'elle doit exécuter comprennent toutes celles qui sont en usage dans la fabrication de la *dentelle*.

Que l'ouvrière invente, copie ou suive un dessin, il lui faut d'abord piquer ses épingles sur son vélin et sur son métier. Ces épingles indiquant les angles de la figure que doit rendre le point, serviront d'attache ou d'appui au fil qui en formera les contours. Aussi est-ce là l'opération la plus difficile, celle qui exige le plus de discernement, d'attention et de connaissance des combinaisons qu'offre le tissage de la *dentelle*. Cela fait, l'ouvrière compte ses épingles et sait par leur nombre combien il lui faut de fuseaux. Elle plante ensuite une rangée horizontale de grosses épingles en tête de son vélin, près du dessin, puis charge ces épingles. Pour cela, elle enroule autour de sa première épingle deux ou trois tours du fil de son fuseau, et fait une boucle au quatrième tour; puis elle dévide de dessus la casse le fil nécessaire à son travail, un peu plus que la longueur de son métier, et, pour empêcher qu'il ne s'en dévide davantage, elle lui fait faire deux ou trois tours dans la rainure de la tête du fuseau, et termine ces tours par une boucle; elle laisse alors ce fuseau ainsi suspendu et en place un nouveau de la même manière, sur la même épingle; un troisième, un quatrième se succèdent ainsi. Quand cette épingle est chargée d'autant de fuseaux qu'elle en peut soutenir, elle charge la seconde, la troisième, et ainsi de suite jusqu'à ce que tous les fuseaux soient employés. Si l'ouvrière copie une *dentelle* donnée, elle dispose son modèle, appliqué sur un carton, debout derrière la rangée des épingles qui soutiennent ses fuseaux. C'est ici que commence le véritable travail de la *dentelle*. Pour l'exécuter, l'ouvrière prend quatre de ses fuseaux dans le tas qui pend à droite, les amène au milieu du métier, croise les fils, les tord en faisant le point, et les rejette à gauche, où leur conservant leur ordre, après avoir placé une épingle à chaque point d'appui; elle prend ensuite quatre autres fuseaux, leur fait subir le même déplacement, posant une épingle à tous les points d'appui, et ainsi de suite jusqu'à la fin du travail, croisant différemment les fils suivant la nature des points indiqués. Si au lieu de quatre fuseaux on en prend huit, on les travaille deux à deux, ce qui fait un double quatre.

Les plus belles *dentelles* de fil de lin sont les *dentelles* flamandes, dont il était fait une grande consommation lorsqu'elles entraient non-seulement dans la toilette des dames, mais encore dans celle des hommes. La Belgique a conservé la supériorité qu'elle avait acquise dans cette fabrication, et, quoique la quantité de ses produits ait diminué de beaucoup, ceux qu'elle livre au commerce sont encore les plus estimés. La *dentelle* de Bruxelles, les plus recherchées et les plus belles, sont faites à plusieurs fuseaux et par plusieurs mains. Chaque ouvrière exécute sur une même pièce la partie du dessin dans laquelle elle excelle; l'une fait le fond, une seconde la fleur, une autre la brode, etc. Les fleurs de ces *dentelles* sont toutes entourées d'un cordonnet fin et régulier, qui indique la plus grande adresse de la manuelle du fond, que sa production est immense; elle est active, intelligente, suivant complaisamment la mode dans ses frivolités et dans ses exigences; qu'elle invente sans cesse de nouvelles combinaisons de dessins et de matières premières; que, de toutes les manufactures de *dentelles* en France et à l'étranger aucune ne provoque un commerce d'exportation aussi considérable que la manufacture du Puy.

Les dénominations des *dentelles* sont devenues bizarres; en voici quelques-unes : merlin à mouche, serpents à l'araignée, blondes à cœur de l'araignée, arcades de la prude, neige de Saint-Paulien, pattes de loup, os de mort, embrouillades, etc.

La *dentelle*, dans le Velay, se travaille sur un petit carreau, le même qu'il y a trois cents ans, coquettement et fantasquement orné et pomponné, couvert d'une armée d'épingles à têtes de cire de toutes couleurs et de centaines de fuseaux babillant sous les doigts. Cette industrie enrégimente toute la population féminine des campagnes, l'été, dans des ateliers en plein air, l'hiver, dans des chambrées, autour d'une faible lampe dont des bouteilles rondes de verre blanc pleines d'eau envoient un rayon de lumière clarifiée sur chaque carreau. On fait là, entre une bourrée et un rosaire, des merveilles de grâce et de finesse. C'est l'industrie des petits profits, de ceux que l'on applique spécialement aux besoins quotidiens du ménage. Elle forme le goût des paysannes et les accoutume à une certaine propreté. Elle a mis en rapport la ville avec les champs; elle a importé le bien-être et les idées dans les coins les plus reculés de la montagne. Chaque fabricant a son canton à lui, visité par ses commis, surveillé par des leveuses et où l'on ne travaille que pour lui. Il existe là de singuliers détails d'organisation et de division du travail dans lesquels il serait trop long d'entrer. Cette industrie a créé, par ses profits, dans la Haute-Loire, la bourgeoisie moderne, la bourgeoisie d'aujourd'hui, comme elle avait créé, il y a deux cents ans, cette noblesse qui feint de ne plus s'en souvenir et croit faire preuve de quartiers en méprisant assez maladroitement le carreau.

La *dentelle* est fabriquée dans des conditions à peu près semblables dans les Vosges et dans certaines localités du département de la Moselle. Dans les villages français qui bordent la frontière belge, il est un certain nombre d'ouvrières qui entrent tous les matins en Belgique pour se rendre dans des manufactures voisines, où elles travaillent à la fabrication de la *dentelle*; leur journée finie, elles se rapatrient.

— Jeux. La *dentelle* est un jeu d'action qui a lieu ordinairement en plein air, et auquel peuvent prendre part un nombre illimité de personnes. On l'appelle aussi jeu du labyrinthe. Voici comment on y joue. Tous les joueurs, à l'exception d'une dame et d'un monsieur, se tiennent par les mains et forment soit un rond, soit une chaîne, à leur choix. L'un des joueurs hors de rang s'appelle la navette et l'autre le tisserand. La navette passe sous une arcade que présentent les bras réunis, et sort par l'arcade qui suit. Le tisserand se met à sa poursuite et passe par les mêmes arcades. Les deux joueurs entrent et sortent alternativement, tantôt par une arcade, tantôt par l'autre, imitant ainsi le mouvement de la navette du tisserand à travers les fils de la chaîne. Mais comme ils exécutent cette manœuvre avec une très-grande rapidité, il arrive toujours à l'un ou à l'autre de se tromper d'arcade. Aussitôt que cela a lieu, les bras qui forment l'arcade s'abaissent et retiennent le coupable. Si celui-ci est un homme, le sort que doit le jouer qui forme la moitié de l'arcade où il a été arrêté, et dont il prend la place dans la chaîne; si c'est une dame, c'est la dame qui fait l'autre moitié de l'arcade qui lui succède. Enfin si, par hasard, la navette et le tisserand se sont trompés tous les deux à la fois, ils prennent la place de l'arcade où ils ont été pris, et le monsieur et la dame qui formaient cette arcade se poursuivent comme ont fait les deux précédents, c'est-à-dire font de la *dentelle*.

DENTELLERIE s. f. (dan-tè-le-ri — rad. *dentelle*). Fabrication, commerce de dentelles : *La* DENTELLERIE *de Caen. La* DENTELLERIE *produit des dentelles d'or et des points d'Espagne.* (Kauffmann.) ‖ Magasin de dentelles : *Magasin de* DENTELLERIE. *La* DENTELLERIE *bruxelloise descendait en plis ondoyants sur les épaules de la princesse.* (Journ.)

DENTELLIER, IÈRE s. (dan-tè-lié, ière — rad. *dentelle*). Ouvrier, ouvrière qui fait de la dentelle : *Pendant la belle saison, les ouvrières travaillaient devant leur porte, comme les* DENTELLIÈRES *normandes ou brabançonnes.* (A. Meyer.)

— Adjectif. Qui appartient, qui a rapport à la dentelle : *C'est une province dentelière de Normandie que l'industrie* DENTELLIÈRE *a pris le plus grand développement. Colbert introduisit en France l'industrie* DENTELLIÈRE. (Dézobry.)

Dentellière (LA), tableau de Metsu; galerie de Dresde. Une jeune femme, vêtue d'une jupe de satin lilas et d'un caraco bleu bordé d'hermine, est assise dans un intérieur assez morne, dont toute la décoration consiste en un tableau représentant la muraille du fond, près d'une colonne, et représentant un paysage éclairé par la lune. A gauche s'ouvre un couloir qu'éclaire une fenêtre cintrée. Cette jeune femme, ayant sur ses genoux une pièce de lingerie et tenant des bobines pour faire la dentelle, nous regarde en souriant doucement. Son visage, aux traits délicats, au front très-élevé, est encadré par une coiffe de nuit. Devant elle, sur un escabeau, un chat est accroupi. Ce petit tableau est peint sur bois; il a été lithographié par Hanfstaengl. Le musée du Belvédère, à Vienne, possède une autre *Dentellière*, de Metsu : celle-ci semble détraite de son travail par un homme qui pose un verre près d'une cruche sur la table.

Dentellière (LA), tableau de Gérard Dov; musée de Rotterdam. Une jeune femme, vue presque jusqu'aux pieds, est assise sur une chaise, son métier à dentelle sur les genoux; elle est coiffée d'une cornette et vêtue d'un corsage à manches jaunes, d'une guimpe et d'un jupon rosâtre. Les petites mains qui travaillent et la tête sont modelées avec beaucoup de finesse, mais sans dureté. La figure se détache sur un fond gris uni. La signature du peintre se lit sur le métier à dentelle. Ce petit tableau est un des trésors de la galerie de Rotterdam.

Slingelandt et D. van Tol, tous deux élèves et imitateurs de G. Dov, ont peint des *Dentellières*. Le musée de Dresde a du premier un tableau dans lequel la dentellière, assise près de la fenêtre, est dérangée de son travail par une vieille femme qui lui offre un coq à vendre. Ce tableau, que l'on intitule encore la *Marchande de volaille*, a été lithographié par Hanfstaengl. Deux autres *Dentellières*, de Slingelandt, ont figuré, l'une à la vente Bierens, à Amsterdam, en 1747, l'autre à la vente Le Perrier, en 1817; la première a été vendue 1,250 florins; il y a deux enfants dans la première de ces compositions.

Un tableau de Van Tol, qui a fait partie de la célèbre collection Delesserti, représente une *Jeune femme faisant de la dentelle* dans un intérieur d'une grande richesse d'architecture; la dentellière est vêtue d'une robe brodée d'argent et d'un justaucorps rayé. Près d'elle, un petit garçon, coiffé d'un chapeau à plumes, frappe sur un tambour pendu à son côté. Au fond, on aperçoit une servante occupée à faire un lit et, par une baie ouverte, dans une autre pièce, le maître de la maison causant avec un visiteur. Les nombreux accessoires sont peints avec une finesse extraordinaire qui fait de ce tableau une des productions capitales de l'auteur; mais le coloris est froid.

Dentellière (la VIEILLE), tableau d'Henri Leys. Une bonne vieille, en costume flamand, noir et blanc, tient sur ses genoux un petit métier à dentelle, auquel elle travaille. Près d'elle, une petite fille, un panier au bras, joue avec un chien qui est monté sur une chaise. La scène se passe dans le vestibule d'une grande maison flamande, pavé de marbre et orné de colonnes, de meubles et de statues. On aperçoit, par une grande arcade ouverte, une cour éclairée par le soleil et que traverse une jeune femme. Dans le fond, un homme s'éloigne par un couloir.

Ce tableau, exécuté avec beaucoup de délicatesse, dans la première manière de l'auteur, a atteint le prix de 18,000 francs à la vente de la galerie Delessert (1869).

DENTELURE s. f. (dan-te-lu-re — rad. *denteler*). Découpure faite en forme de dents : *Faire des* DENTELURES *à un morceau de cuir, à une bande de linge, de mousseline.*

— Par anal. Découpure en forme de dents aiguës : *La blanche* DENTELURE *des Alpes brille toujours à l'horizon.* (G. de Nerv.) *Les montagnes de la Corse apparaissent à droite, découpant sur le ciel leurs sombres* DENTELURES. (Alex. Dum.) *Une vieille cathédrale hérissait ses clochetons et ses* DENTELURES *au milieu du luxe de la nature et de la joie de la lumière.* (H. Taine.)

— Bot. Nom donné aux dents fines et serrées des bords d'une feuille ou d'un autre organe.

DENTERGHEM, village et comm. de Belgique, prov. de la Flandre occidentale, arrond. et à 18 kilom. N.-E. de Courtray; 3,000 hab. Importante fabrication de toile.

DENTE SUPERBO (d'*une dent dédaigneuse*). Horace (liv. II, sat. VI, v. 87) fait une peinture charmante du dédain avec lequel le rat de ville goûte au frugal repas du rat des champs, qui pourtant apporte du raisin sec et des morceaux de lard, et cherche par des mets variés à vaincre le dégoût de son hôte, qui touche à tout d'une dent dédaigneuse, *dente superbo*. La Fontaine a rappelé ce trait dans sa fable du *Héron*, qui voit des tanches dans l'eau :

Le mets ne lui plut pas; il s'attendait à mieux
Et montrait un goût dédaigneux
Comme le rat du bon Horace.

Les écrivains français ont fait souvent allusion au vers du satirique latin :

« Si, par malheur pour ces gourmands consommés, ils sont admis à un banquet dont le bon cœur et l'économie ont dirigé le service, ils sont comme effrayés des viandes ordinaires qui, quoique succulentes, des entremets communs qui, quoique délicats, ne peuvent plus procurer à leur palais blasé les sensations doucereuses qu'ils recherchent; on les voit, semblables à ce rat dédaigneux de la Fable, ne toucher aux mets que du bout des dents : *dente superbo.* »

(*Galerie de littérature.*)

DENTEX s. m. (dain-tèks — du lat. *dens*, *dentis*, dent). Ichthyol. Nom scientifique des poissons du genre denté.

DENTICELLE s. f. (dan-ti-sè-le — dimin. de *dent*). Bot. Genre d'algues microscopiques, de la tribu des bacillariées, voisin des genres diatome et fragilaire.

DENTICIDE adj. (dan-ti-si-de — du lat. *dens*, *dentis*, dent; *cædo*, je coupe). Bot. Se dit de la déhiscence ou de l'ouverture de la capsule, quand elle a lieu par des dents situées au sommet, comme dans l'œillet, la nielle, la primevère, etc.

DENTICOLLE adj. (dan-ti-ko-le — du lat. *dens*, *dentis*, dent; *collum*, cou). Entom. Qui a le cou ou le corselet denté.

DENTICORNE adj. (dan-ti-kor-ne — du lat. *dens*, *dentis*, dent, et de *cornu*). Zool. Qui a des cornes ou des antennes dentées.

DENTICRURE adj. (dan-ti-kru-re — du lat. *dens*, *dentis*, dent; *crus*, *cruris*, jambe). Entom. Qui a les jambes armées de dents ou d'épines.

— s. m. pl. Groupe d'insectes coléoptères, formant la troisième section de la famille des brachélytres, et renfermant les espèces qui ont les jambes, au moins les antérieures, dentées ou épineuses en dehors, comme les osories, les oxytèles, etc.

DENTICULE s. f. (dan-ti-ku-le — lat. *denticula*, dimin. de *dens*, dent). Très-petite dent.

— Hist. nat. Nom donné aux dents, épines ou découpures d'une extrême petitesse.

— s. m. Archit. Nom donné à des ornements plats, rectangulaires, alternant avec des creux de même forme, placés au-dessous du larmier : *J'explore la masure pas à pas, et je tâche d'en constater l'âge par la saillie des mâchicoulis, la forme des* DENTICULES *ou l'écartement des ogives.* (V. Hugo.) *L'architecture romane conserva les* DENTICULES, *qui disparurent pendant la période ogivale, pour reparaître avec la Renaissance.* (E. Lévy.) ‖ Quelques auteurs font ce mot féminin.

— Encycl. Archit. Les *denticules* semblent avoir été, dans l'origine, placés sous le larmier, comme de petites consoles propres à le soutenir, et permettant de lui donner une saillie plus considérable sur le corps de l'édifice. Dans les constructions modernes, on place volontiers des *denticules* dans les corniches des ordres dorique, ionique, corinthien et composite. Mais le dorique grec n'a pas de *denticules*, et leur emploi semble postérieur à l'invention de cet ordre. On les trouve plus généralement dans le dorique romain et dans les trois derniers ordres. Certains temples des ordres ionique et corinthien en sont même dépourvus.

L'ordre composite est toujours denticulé. Les Romains, qui donnèrent à cet ordre un grand luxe de décoration, n'eurent garde d'omettre le *denticule*, qui est un motif décoratif de plus. L'époque où les *denticules* apparurent dans les monuments de l'antiquité grecque ne saurait être précisée, non plus que l'origine de cette ornementation. On a prétendu que les traces parallèles laissées par leur ébauchoir sur les moulures de la corniche avaient donné l'idée de cette disposition; on prendra de cette assertion ce que l'on voudra. Quoi qu'il en soit, les *denticules* font actuellement partie intégrante de la décoration des cinq ordres d'architecture, sauf le toscan et le dorique. Voici leurs dimensions dans les divers ordres :

Ionique,	12	part. de haut.	sur 18	de saillie.
Corinthien,	12	— —	18	—
Composite,	16	— —	28	—

DENTICULÉ, ÉE adj. (dan-ti-ku-lé — rad. *denticule*). Archit. Qui est garni de denticules ou petites dents : *Ornement* DENTICULÉ. *Corniche* DENTICULÉE.

— Blas. *Ecu denticulé*, Ecu dont la bordure est formée de denticules semblables à ceux qui sont en usage dans l'architecture.

DENTIDIE s. f. (dandi — du lat. *dens*, *dentis*, dent). Bot. Syn. douteux de PLECTRANTHE, genre de plantes.

DENTIER s. m. (dan-tié — rad. *dent*). Rang de dents : *Avoir un beau* DENTIER. ‖ Peu usité.

— Chir. Série de dents artificielles montées sur une même plaque. ‖ *Dentier simple*, Dentier qui représente une seule des arcades dentaires. ‖ *Dentier double*, Assemblage des deux arcades dentaires, unies par des ressorts à leurs extrémités.

—Techn. Instrument avec lequel on divise les pains de savon.

DENTIFORME adj. (dan-ti-for-me — du lat. *dens*, *dentis*, dent, et de *forma*). Hist. nat. Qui a la forme d'une dent.

DENTIFRICE adj. (dan-ti-fri-se — du lat. *dens*, *dentis*, dent; *frico*, je frotte). Pharm. Se dit de toutes les préparations dont on se sert pour frotter les dents. *Poudre* DENTIFRICE. *Opiat* DENTIFRICE. *Je connais un savant médecin qui dit* poudre dentifrice *au lieu de* poudre DENTIFRICE, *ce qui prouve qu'il ne sait ni le latin ni le français.* (V. Hugo.) *Le charbon et le quinquina réduits en poudre impalpable forment une poudre* DENTIFRICE *très-saine.* (Focillon.)

— s. m. Préparation dentifrice : *En général, les* DENTIFRICES *ont pour base un acide, et par cela même usent et altèrent rapidement l'émail des dents.*

— Encycl. Hyg. Jean Liébaut, dans le livre qu'il a publié sur l'*Embellissement et ornement du corps humain* (Paris, 1582), écrit, et l'on n'a pas mieux dit depuis : « Si vous voulez bien contre-garder les dents de tous accidens, tant des causes externes qu'internes, et les tenir belles, netes et saines, afin de donner occasion de longue vie, gardez-vous de mettre en la bouche choses trop froides ou chaudes; d'autant que l'un et l'autre offense les dans; ne mangez viandes trop faciles à se corrompre, ny dures et de difficile digestion. Ne beuvez aussi liqueur aucune qui ne soit de telle qualité; ne faictes aucun excès qui puisse empescher la digestion. Evitez toutes occasions de vomir, principalement si la matière du vomissement est aigre. Ne mangez choses visqueuses ny beaucoup douces; ne rompez avec les dens chose quelconque qui soit dure; ne beuvez vin ny eau trop froide ny congelée, ainsi que plusieurs font durant les chaleurs d'esté; ny, au contraire, bouillons ou viandes trop chaudes. Après la viande ou breuvage froid, n'ingerez ny avallez si tost de la chaude; ny au contraire, après la chaude, une qui soit trop froide. Si quelque viande ou paste est entrée dedans et entre vos dens, ostez-la soudainement et tout doucement, sans violence aucune, avec une paille ou plume, ou boys comme de lenstique, non avec un couteau,